

PROJETS EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DES MICRO-CRECHES DU PAYS DE BLAIN

Le projet éducatif est un écrit rendu obligatoire dans toute structure d'accueil collective par le décret 1er Août 2000 qui définit les grandes valeurs et orientations politiques en matière d'éducation. C'est en s'appuyant sur ces grandes orientations que le référent technique va proposer son projet pédagogique pour les micro-crèches.

1. Les objectifs du nouveau Projet Educatif Local (PEL) en matière d'Education

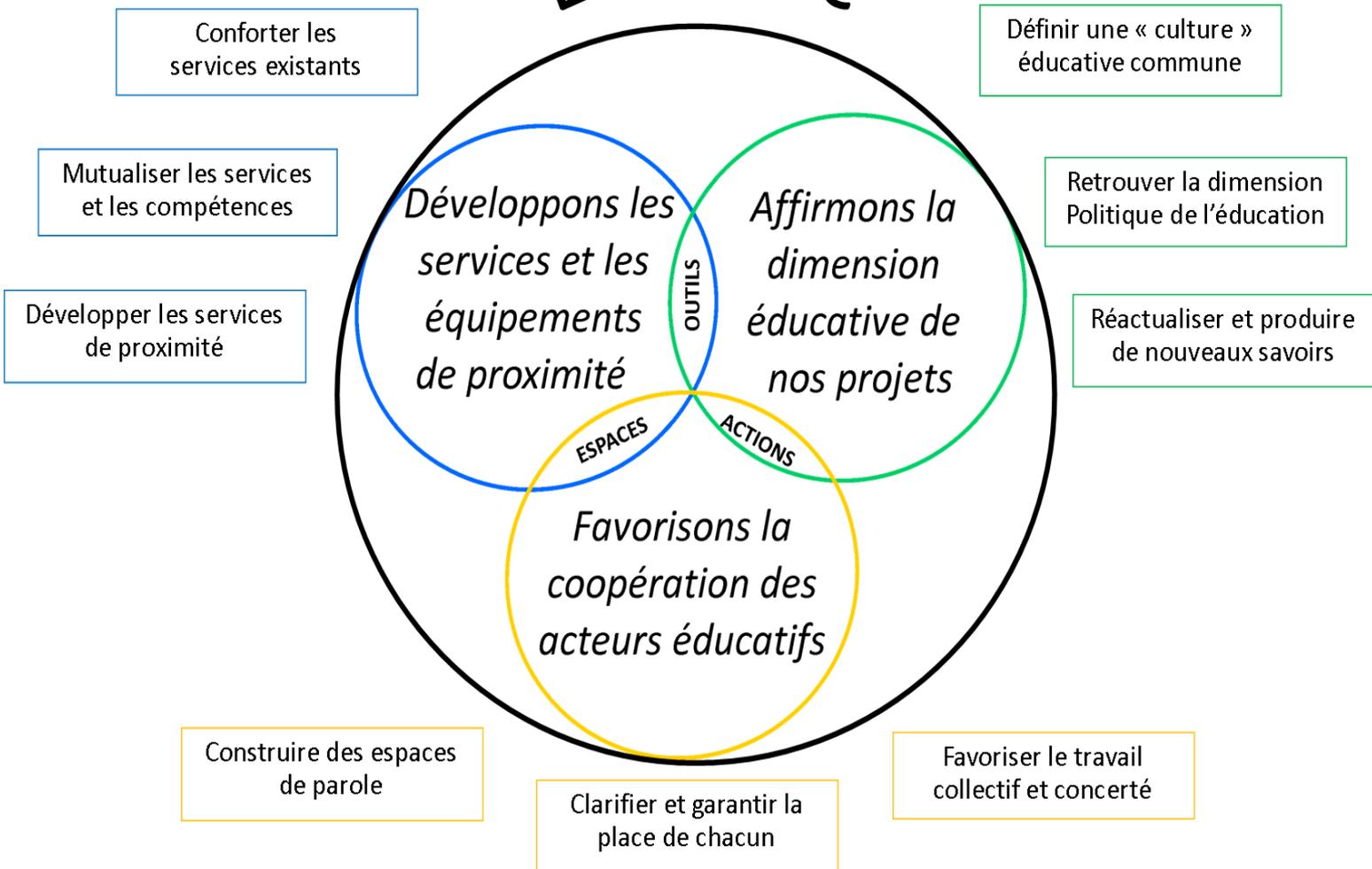
L'année 2011 a été une année de refonte et d'élaboration d'un nouveau Projet Educatif Local au sein de la Communauté de Communes du Pays de Blain. Ce travail s'est organisé autour de trois grandes étapes : la réalisation d'un état des lieux de la question éducative sur le territoire, la définition d'enjeux et d'objectifs généraux, et enfin la planification d'actions pour une concrétisation des enjeux définis sur les quatre prochaines années.

En ce qui nous concerne nous allons plus particulièrement mettre l'accent sur les objectifs généraux dégagés par les élus communautaires en matière d'éducation, car ce sont sur ces objectifs précisément que va s'appuyer le projet pédagogique.

Les enjeux se déclinent en objectifs généraux, puis en objectifs opérationnels. Le schéma ci-après nous apporte une image de l'organisation conceptuelle des nouvelles orientations éducatives défendues par l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Faire de l'éducation une priorité à partager tout au long de la vie

Ensemble



2. Le Projet Pédagogique : comment les micro-crèches répondent aux orientations du PEL ?

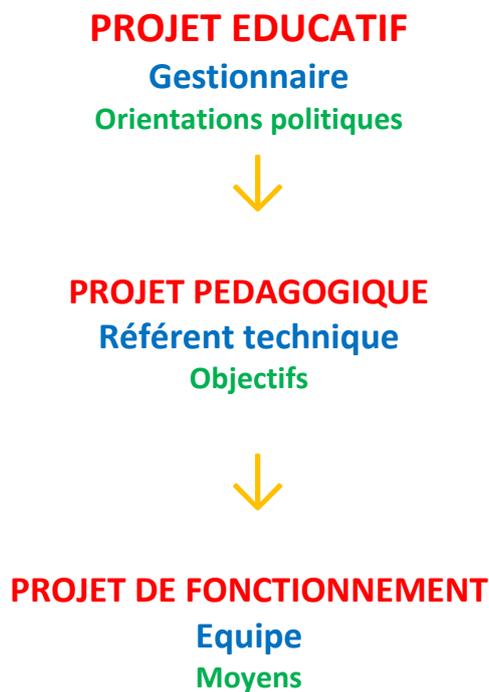
Aux trois grandes orientations politiques décrites dans le PEL à savoir :

- *Affirmons la dimension éducative de nos projets*
- *Favorisons la coopération des acteurs éducatifs*
- *Développons les services et équipements de proximité*

nous allons pouvoir rattacher des objectifs, définis pas le référent technique des micro-crèches dans ce que l'on nomme « projet pédagogique ». Le projet pédagogique découle donc du projet éducatif mis en place par le gestionnaire de la structure. Il est indispensable

pour optimiser la qualité d'accueil dans le sens où il professionnalise les échanges et fédère l'équipe autour d'une même ligne de conduite, autour de grandes orientations de travail.

A partir de ce projet pédagogique, l'équipe de chaque structure dans son ensemble, sous l'impulsion du référent technique, organisera son projet de fonctionnement, c'est-à-dire les moyens concrets qu'elle met en œuvre au quotidien pour répondre aux objectifs fixés par le projet pédagogique. C'est ce projet de fonctionnement qui va évoluer au fil du temps, qui sera questionné, réfléchi, modifié.



Le référent technique à une place prépondérante dans la mise en œuvre du projet pédagogique au sein des structures. Il en est le garant sur le long terme. De par sa position extérieure et ses observations, il a un regard critique sur la qualité d'accueil, la vie au sein de la crèche...Il rend compte à l'équipe de ses observations et analyses et se doit également d'être à l'écoute des ressentis des professionnels, tant sur l'accueil des enfants que sur leurs difficultés de travail.

Reprenons à présent les 3 grandes orientations du PEL pour en définir les objectifs du projet pédagogique mis en place dans les 3 micro-crèches du pays de Blain.

► **Affirmons la dimension éducative de nos projets**

- dynamiser et faire vivre au quotidien au sein des structures les projets pédagogique, collectifs et personnels
- Mutualisation des réunions d'équipe entre crèches de manière à élaborer un projet de fonctionnement commun adaptable aux 3 micro-crèches.
- accueillir et respecter l'enfant et sa famille, quel qu'ils soient
- connaître et répondre aux besoins de l'enfant au quotidien
- offrir à chaque enfant un lieu d'éveil, de découvertes et d'apprentissages en fonctions de ses propres capacités tout en le laissant libre de ces mouvements et acteurs de ses expériences.
- élaborer des règles de vie en groupe afin de créer lieu de socialisation « supportable » pour tous
- Permettre aux professionnels d'avoir des temps de formation, d'écoute et des supports d'information de manière à réfléchir, remettre à niveau ou perfectionner et remettre en question leur pratique professionnelle
- Accueillir des stagiaires : travail d'équipe sur la réalisation d'un livret d'accueil des stagiaires dans le but d'inscrire ces étudiants dans notre projet éducatif.
- envisager nos actions au quotidien dans un souci de respect de l'environnement

► **Favorisons la coopération des acteurs éducatifs**

- créer un climat de confiance et de soutien au sein de l'équipe éducative
- construire des espaces de paroles où professionnels et parents se retrouvent et peuvent échanger sur l'éducation des enfants
- soutenir le parent dans l'éducation de son enfant tout en le respectant dans sa place de parent, premier éducateur (créer un climat de confiance, d'écoute et d'échanges avec chaque parent)
- impliquer les parents dans la vie de la crèche et donner à voir ce qui s'y passe à l'intérieur des lieux d'accueil

-favoriser le travail collectif et concerté : le référent technique travaille en concertation avec différents acteurs (responsable de service, élu responsable de la petite enfance, commission service aux familles, directrice des ressources humaines, directeur général des services...) pour réfléchir et valider toutes les décisions concernant les micro-crèches.

► **Développons les services et équipements de proximité**

-Inscrire les micro-crèches dans la vie des communes où elles sont implantées en créant du lien avec les services, les associations et commerces de proximité

- créer du lien entre les micro-crèches et d'autres services de la communauté de communes du Pays de Blain, en mutualisant les compétences et en ayant des actions et projets communs (RAM, Service aux Familles, Environnement...)

-assurer un rôle de prévention en partenariat avec des institutions et leurs représentants locaux (PMI, CAF...)

Voici dressés les objectifs du projets pédagogique qui seront déclinés dans les actions quotidiennes à travers le projet de fonctionnement (actions concrètes sur le terrain). Toutefois il ne faudra jamais perdre de vue tout au long de cette aventure que la micro-crèche est un lieu d'accueil du jeune enfant qui comme son nom l'indique à la particularité d'être « micro », c'est-à-dire de petite taille, tant par sa capacité d'accueil que par son nombre restreint de personnel ou la taille des locaux ; à l'heure où se développent les grands multi-accueils et les regroupements de structures.

Les micro-crèches, petites structures mais avec un enjeu majeur : développer un lieu d'accueil et de socialisation à taille humaine où chaque individu se sente accueilli dans un cadre privilégié où l'on « prend soin » de lui, où on le respecte dans sa personnalité et son histoire propre.

De part sa petite taille cette structure particulière doit permettre de créer un cadre d'accueil « intimiste », un lieu de vie en collectivité mais à petite échelle. La micro-crèche peut alors être vue comme un lieu relais, un lieu de transition en douceur entre le cocon familiale et la vie en société.

Enfin ayons toujours à l'esprit que ce projet pédagogique s'enracine dans des valeurs éducatives et humaines qu'il faut continuellement avoir à l'esprit, à savoir le Respect, l'Ecoute, l'Empathie et l'Équité et la Discrétion (professionnelle).